

# FICHE D'INFORMATION DE SÉCURITÉ



Part of the ROCKWOOL Group

(EG) 1907/2006 (REACH) appliquée le 1er Juin 2007 requiert SDS que pour les substances et mélanges dangereux / préparations. Le Note Q fibre a été défini comme non dangereux. Cette fiche de sécurité a été constitué aux règles (CE) n° 1272/2008 sera aussi informatif que possible.

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Mineral fibres according Note Q  
EC no : 926-099-9  
Synonymes : Roxul®1000, Rockbrake®, Rockseal®, Rockforce®, CoatForce®, Lapinus®, RIF41001, RIF48003, ROCKWOOL®

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Renforcement dans les composites.

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Aucune utilisation déconseillée

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Lapinus  
ROCKWOOL B.V.  
Industrieweg 15  
6045 JG Roermond  
T +31 475 353 555 – F +31 475 353 677  
ra@lapinus.com

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence Numéro

d'urgence : +31 653368588  
(les heures de bureau)

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

### 2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substance

Non applicable

## 3.2. Mélange

Name	Product identifier	%	Classification according to Regulation (EC) No. 1272/2008 [CLP]
Laine minérale, à l'exception de celles spécifiées ailleurs dans la présente annexe, Fibres de verre (silicates) artificielles à orientation irrégulière et ayant un contenu en oxydes d'éléments alcalins et alcalino-terrestres (Na <sub>2</sub> O+K <sub>2</sub> O+CaO+MgO+BaO) supérieur à 18 % du poids	(N° CE) 926-099-9 (N° Index) 650-016-00-2 (N° REACH) 01-2119472313-44	98 – 100	Non classé selon la Note Q

Textes des phrases R et H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Premiers soins après inhalation : Mettre la victime à l'air libre.
- Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après contact oculaire : Peut causer une irritation physique au contact direct.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre chimique sèche, mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Le produit lui-même n'est pas combustible.
- Danger d'explosion : non explosif.

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un équipement de protection adéquat.
- Équipements de protection des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

# FICHE D'INFORMATION DE SÉCURITÉ

## 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Des lunettes de sécurité équipées de coques latérales sont recommandées comme protection minimale en les milieux industriels. Cf. chapitre 8.

## 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Cf. chapitre 8.

Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Evacuer et restreindre l'accès.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Reportez-vous aux articles 8 et 13.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ne pas balayer à sec, si cela peut provoquer des poussières et de l'électricité statique. Mettre de l'eau sur la poussière avant de balayer. Spilled material should be removed immediately to avoid formation of dust from dried material. Utiliser des méthodes de nettoyage qui permettent d'éviter la génération de poussière (aspirateur, humide).

## 6.4. Référence à d'autres sections

Reportez-vous aux articles 8 et 13.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Precautions for safe handling

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Déballer le matériau sur le site d'application pour éviter les manipulations inutiles de produit. La zone de travail propre. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux en vigueur. Mettre de l'eau sur la poussière avant de balayer. La poussière doit être aspirée directement à l'endroit où elle se dégage.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limite d'exposition en milieu de travail (WEL) ne doit pas être dépassée. (respirable totale, des moyennes pondérées de temps de 8 heures). La concentration de poussières de fibres inhalables sera dans des conditions normales de travail inférieure à 0,1 par cm<sup>3</sup>.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle : Gants. Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire. Vêtements de protection. Lunettes de sécurité.



Protection des mains : porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

# FICHE D'INFORMATION DE SÉCURITÉ

Protection oculaire	: Lunettes de sécurité étanches. DIN EN 166.
Protection de la peau et du corps	: Vêtements de protection à manches longues. porter des vêtements de travail à manches longues.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Fibres.
Couleur	: gris. vert. blanchâtre.
odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 7 – 8 (T=18°C)
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: > 1000 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: non applicable
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 2,75 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Eau: Insoluble dans l'eau
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: non explosif.
Propriétés comburantes	: non applicable.
Limites d'explosivité	: non explosif.

### 9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
Irritation cutanée	: Non classé pH: 7 – 8
Corrosion cutanée	: Non classé pH: 7 – 8
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Toxicité à dose répétée	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Mutagénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie – général : Ce produit n'est pas dangereux.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Mineral fibres according Note Q	
Persistance et dégradabilité	Le produit n'est pas facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Mineral fibres according Note Q	
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bio-accumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mineral fibres according Note Q	
Ecologie – sol	Ne devrait pas adsorber sur le sol.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

Mineral fibres according Note Q	
Résultats de l'évaluation PBT	Cette substance ne remplit pas les critères PBT / vPvB

# FICHE D'INFORMATION DE SÉCURITÉ

## 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucune information disponible.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.

Indications complémentaires : Les récipients vides seront recyclés, réutilisés ou éliminés en suivant les règlements locaux.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Non applicable.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures de précautions pour le transport : Non applicable.

#### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Aucune information supplémentaire disponible

#### 14.6.2. Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible

#### 14.6.3. Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Code IBC : Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH  
Ne contient pas de substance candidate REACH

#### 15.1.2. Directives nationales

Aucune information supplémentaire disponible

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information supplémentaire disponible

## SECTION 16: Autres informations

Indications de changement:

Numéro EC a été changé.

Sources des données

: FDS – Fiche de données de sécurité.

Abréviations et acronymes

: ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). ASTM – American Society for Testing and Materials . CAS – Chemical Abstracts Service. CAS (Chemical Abstracts Service) number. CLP – Classification, Labelling and Packaging. CSR – Chemical Safety Report. DIN – Deutsches Institut für Normung eV (German Institute for Standardization). EC – European Community. EEC – European Economic Community. FRP: fiberglass-reinforced plastics. GESTIS: Gefahrstoffdaten banken (Database on hazardous substances). GHS – Globally Harmonised System. GPPS: general purpose polystyrenes. HCS – Hazard Communication Standard. HIPS: high impact polystyrenes. HMIS – Hazardous Materials Identification System. IARC (International Agency for Research on Cancer). MSDS – Material Safety Data Sheet. Occupational Safety and Health Administration (OSHA) : OSHA – Occupational Safety and Health Administration. Overland transport (ADR). PVA (Polyvinyl alcohol). PVC (Polyvinyl chloride). REACH – Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals. UP: Unsaturated polyester. SDS – Safety Data Sheet . VCI – volatile corrosion inhibitor. VE: epoxy vinyl ester.

Autres informations

: The CAS number under which the Note Q fibres fall is 65997-17-3. Under this number the fibres are registered in the chemical registry systems in most countries in the world. This CAS number however is very broad. The specific chemistry of the bio-soluble fibre has been laid down in the CASnumber 287922-11-6 and 1010446-98-6 and can be tracked in the CAS Registry System only.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

**Fin de la Fiche d'Information de Sécurité**